



République et Canton de Neuchâtel

COMMUNE DE LA TÈNE

Rapport de la commission ad hoc chargée d'étudier l'opportunité et la faisabilité du développement de la zone sportive de la commune de La Tène

Monsieur le président,
Mesdames, Messieurs,

1 Introduction

Le 11 juin 2009, le Conseil général, sur proposition du Conseil communal, a nommé une commission ad hoc « pour une zone sportive à La Tène » (ci-après : la commission).

Composée de 6 membres, la commission s'est ainsi constituée :

- président : M. Pierre-Olivier Maire (ELT)
- vice-président : M. Adriano Crameri (PSLT)
- secrétaire : M. Jean-Dominique Roethlisberger (PLRT)
- membres : Mme Marie-Claire Nussbaum (PSLT) ; MM. Michel Montini (PLRT) et Erich Brönimann (ELT)
- MM. Michel Luthi et Roland Walther (Conseil communal) ont assisté partiellement aux travaux

La commission s'est réunie à 9 reprises, soit les 30 juin, 18 août, 20 octobre, 21 et 24 novembre 2009, ainsi que les 12 et 26 janvier, 18 février et 11 mars 2010. Elle s'est encore réunie le 29 mars 2010 pour adopter le présent rapport.

Lors de la réunion du 21 novembre 2009, la commission a procédé à une visite détaillée des installations sportives de La Tène, en présence de représentants des diverses sociétés sportives et des deux conseillers communaux précités.

Lors de la réunion du 12 janvier 2010, la commission a eu un entretien avec le gérant du CIS Sports et Loisirs Marin (ci-après : le CIS), M. Denis Kuster.

Lors de la séance du 26 janvier 2010, la commission a rencontré les principaux utilisateurs, soit les représentants des diverses sociétés sportives.

2 Méthode de travail

Dans un premier temps, la commission a adressé un questionnaire à toutes les sociétés sportives de la commune. Elle a également fait insérer une invitation, dans la presse locale et sur le site Internet de la commune, aux personnes ou groupements désirant utiliser la zone sportive de La Tène.

Les questions notamment posées étaient les suivantes :

- a. Nombre de membres actifs ? Nombres de membres juniors ?
- b. Jour d'entraînement par semaine ?
- c. Installations à disposition actuellement (lieu et conditions, p.ex. prêt, location ou autres)
- d. Besoins en installations à court, moyen et long termes ?
- e. Remarques

Les sociétés suivantes ont répondu à notre questionnaire, avec les remarques suivantes :

- **Badminton Club Marin**
 - a. environ 10 membres actifs
 - b. entraînement le vendredi à 17 h 00
 - c. à disposition actuellement : 4 courts à la salle omnisports
 - d. besoins : (aucune indication)
 - e. remarques : (aucune indication)
- **Société de tir Petit calibre « Les Fusiliers » Marin**
 - a. environ 12 membres actifs, dont 4 juniors
 - b. entraînement : 1 x par semaine
 - c. à disposition actuellement : stand de tir de La Ramée (prêt du terrain par la commune)
 - d. besoins : à long terme, nouveau stand plus accessible
 - e. remarques : la société a apporté de nombreuses améliorations (p.ex. récupérateurs de plomb, cibles électroniques, etc.) et se sent très bien sur son site !
- **Marin Basket Club**
 - a. environ 60 membres actifs dont 40 juniors
 - b. entraînement 2 x 2 h 00 pour chaque équipe
 - c. à disposition actuellement : salles de gymnastique du Collège et de la CSUM
 - d. besoins : aménagement d'un terrain de basketball en plein air à La Tène, éventuellement terrain multisports
 - e. remarques : (aucune indication)
- **Minigolf Club La Tène**
 - a. environ 47 membres actifs dont 10 juniors
 - b. entraînement le vendredi à 15 h 00
 - c. à disposition actuellement : minigolf du CIS Sports et Loisirs Marin
 - d. besoins : remise en état des pistes (urgent : environ 50'000 francs) + éclairage
 - e. remarques : le terrain n'est plus agréé pour l'organisation de compétitions nationales
- **Club de pétanque de Marin-Epagnier**
 - a. environ 200 membres actifs
 - b. entraînement : 2 x par semaine
 - c. à disposition actuellement : terrain en location au CIS
 - d. besoins : à court terme, bâtiment de 17 x 40 m
 - e. remarques : (aucune indication)
- **Club de Tennis de Table**
 - a. environ 32 membres actifs dont 4 juniors
 - b. entraînement : 2 x par semaine
 - c. à disposition actuellement : salle en location du Chalvaire à l'Espace Perrier
 - d. besoins : augmentation du nombre d'heures d'entraînement
 - d. remarques : (aucune indication)

- **Ski Passion Marin**
 - a. environ : (aucune indication)
 - b. entraînement : (aucune indication)
 - c. à disposition actuellement : (aucune indication)
 - d. besoins : à long terme, 1 à 2 h de salle pour préparation physique
 - e. remarques : (aucune indication)
- **Tennis Club Marin**
 - a. environ 140 membres actifs dont 50 juniors
 - b. entraînement : individuel ou par groupe pour les enfants
 - c. à disposition actuellement : courts à La Tène
 - d. besoins : néant
 - e. remarques : le clubhouse et les courts du Tennis Club sont gérés par le CIS
- **FC Marin-Sports**
 - a. environ 220 à 240 membres actifs dont 150 à 170 juniors
 - b. entraînements : 5 jours par semaine
 - c. à disposition actuellement : 2 terrains propriété de la commune, le FC Marin-Sports est propriétaire de La Marinière
 - d. besoins : à court terme, 2 vestiaires supplémentaires ; installation d'un éclairage du terrain « le champ »
 - e. remarques : rediscuter l'entretien des terrains d'entraînement et assainissement du bâtiment cantine-vestiaire (isolation et fenêtres)
- **Club de Pétanque du Verger**
 - a. environ 35 membres actifs
 - b. entraînement : (aucune indication)
 - c. à disposition actuellement : à l'extérieur de la commune
 - d. besoins : (aucune indication)
 - e. remarques : pouvoir bénéficier des installations existantes 2 à 3 fois par an à des conditions plus avantageuses !!!

3 **Résumé de la visite du 21 novembre 2009 ainsi que la discussion avec le Conseil communal**

- **Badminton Club Marin**
 - société pas concernée par le site de La Tène
- **Sté de tir Petit calibre « Les Fusiliers » Marin**
 - société pas concernée par le site de La Tène
- **Marin Basket Club**
 - demande d'un terrain en plein air
 - problématique des vestiaires
- **Minigolf Club La Tène**
 - il ressort que le terrain est loué par la société au gérant du CIS
 - de petites réfections ont été entreprises par la commune
 - l'entretien est à discuter avec le gérant du CIS

- **Club de pétanque de Marin-Epagnier**
 - la demande de pistes couvertes doit être discutée ainsi que l'emplacement et le financement
 - de l'avis de la commission, les relations avec le Club de pétanque du Verger doivent se résoudre par le dialogue !
- **Ski Passion Marin**
 - à court et moyen termes, société pas concernée par le site de La Tène
- **Tennis Club Marin**
 - le club travaille avec le CIS
 - les vestiaires ne sont plus utilisés, les membres utilisent ceux du CIS ou se changent à la maison
- **FC Marin-Sports**
 - un projet d'agrandissement des vestiaires a été présenté à la commission ; il ne s'agit que d'un avant-projet
 - il ressort que la problématique des vestiaires doit être vue pour l'ensemble des sociétés utilisant le site de La Tène
- **Club de Pétanque du Verger**
 - voir les remarques sous Club de pétanque de Marin-Epagnier

4 Résumé de l'entretien du 12 janvier 2010 avec le gérant du CIS

- a. Selon les indications du Conseil communal, il ressort qu'un contrat existe entre le gérant du CIS et la commune, ceci pour 10 ans, soit jusqu'au 30 juin 2018, avec possibilité de renouvellement de 5 ans en 5 ans ;
- b. il n'y a pas de possibilité d'utilisation des vestiaires pour d'autres sociétés externes au CIS (trop petits) et la contrainte de traverser le restaurant ;
- c. les sanitaires devront être rénovés à moyen terme ;
- d. la halle de gymnastique (salle omnisports) à l'Est du complexe est très occupée (en permanence en hiver) et il serait difficile d'y mettre régulièrement d'autres activités ;
- e. selon le contrat, c'est le gérant du CIS qui est responsable de l'entretien courant et de la gestion du minigolf ; il encaisse les parcours des joueurs occasionnels et chaque joueur du club lui paie un abonnement annuel ; l'entretien lourd est l'affaire de la commune ;
- f. l'entretien courant des pistes de pétanque est également exécuté par le gérant du CIS, lequel encaisse une location ;
- g. depuis quelques temps, une collaboration existe entre le Tennis Club Marin et le CIS ; celle-ci concerne l'utilisation des vestiaires, la gestion des courts et les locaux du club de tennis (cantine) ;
- h. il y aurait des disponibilités pour utiliser ponctuellement des courts de squash, par exemple pour le tennis de table.

5 Résumé des discussions du 26 janvier 2010 avec les sociétés

• **Marin Basket Club**

- cette société demande un terrain en plein air, éventuellement un terrain multisports
- vestiaires pas indispensables
- sanitaires désirés
- activités principales pour les entraînements et les compétitions dans une halle de gymnastique de l'école
- elle relève le coût actuel élevé des locations

• **Minigolf Club La Tène**

- cette société relève l'impossibilité d'organiser des compétitions au niveau Suisse, surfaçage et bandes pas en ordre
- devis pour la mise en conformité : 50'000 francs
- éclairage « pourri », à remettre rapidement en ordre par la commune ou le gérant du CIS
- proposition d'utiliser les mâts des courts extérieurs de tennis pour fixer les projecteurs
- elle effectue des travaux de nettoyage et d'entretien en début de saison
- elle a investi environ 2'000 à 3'000 francs

• **Club de pétanque de Marin-Epagnier**

- cette société demande la mise à disposition d'une surface pour installer un boulodrome (17 m x 40 m) ; elle financerait la construction
- elle désire garder des pistes en plein air
- elle a investi pour des WC et un local de matériel
- location au CIS : 1'400 francs/an
- elle est une société « populaire », pas affiliée à l'association cantonale
- elle organise 6 à 10 tournois internes, dont un pour l'ensemble des sociétés villageoises

• **Club de Pétanque du Verger**

- cette société n'a pas d'infrastructure actuellement
- elle est affiliée à l'association cantonale et participe à des compétitions
- la plupart de ses membres sont également membres du Club de pétanque de Marin-Epagnier
- elle désire pouvoir bénéficier des installations de La Tène à des conditions plus favorables (idéal, 20 pistes)
- elle n'est pas membre du GASL

• **Club de Tennis de Table**

- les entraînements ont lieu le mardi et le jeudi (2 h) à la salle du Chalvaire de l'Espace Perrier pour 1'600 francs/an
- cette société désirerait avoir 1 soir de plus pour le même prix (mercredi)
- elle n'est pas intéressée à une utilisation partielle du CIS (problématique des tables)
- pour les compétitions, elle utilise 5 à 7 tables dans une halle de gymnastique

- **Tennis Club Marin**

- cette société a un accord avec le CIS pour l'utilisation des courts, des vestiaires et sanitaires
- les vestiaires du clubhouse (capacité de 2 fois 4 à 5 personnes) ne sont plus utilisés

- **FC Marin-Sports**

- cette société dispose de 13 équipes (1 Vétéran, 10 Juniors et 2 Actifs)
- elle dispose d'une Ecole de football
- le chauffage a été changé par la société
- le terrain d'entraînement est « au bout » et devrait être refait à moyen terme, l'idéal serait un terrain synthétique
- elle demande 2 lampadaires pour le terrain « le champ »

6 Propositions de la commission

- A court terme (dans les 18 mois)

1. déplacer le parking, sis actuellement en Est, entre le CIS et les vestiaires du football, au Nord du CIS, comme prévu dans le plan d'intention du Conseil communal de 2005, afin de créer une zone sportive sans voiture à l'emplacement actuel
2. prévoir un emplacement, en droit de superficie, en faveur du Club de pétanque de Marin-Epagnier, pour lui permettre de construire, à ses frais, une halle de jeu et des pistes extérieures
3. créer un grand terrain multisports (45 x 25 m) permettant de disposer d'un terrain de basketball et d'un terrain de volleyball, le tout pouvant servir comme terrain de handball ; ce terrain pourrait être créé à l'Est du chemin « Sur-le-Ruz », sur l'emplacement du parc enherbé
4. prévoir un éclairage du terrain multisports et du terrain de football « le champ »
5. mettre en conformité l'éclairage du minigolf
6. remettre en état les bordures métalliques des pistes de minigolf
7. créer des sanitaires / vestiaires annexés et dépendant du CIS (maintenance), accessibles à tous les utilisateurs du site

- A moyen et long termes (y compris infrastructures en dehors du site)

Etudier la possibilité de créer des installations sportives « populaires » décentralisées sur l'ensemble de la commune, par exemple :

1. création de 2 à 3 pistes de pétanque à côté de la station de pompage à Thielle
2. création d'une piste de cross pédestre en forêt dans le bois de La Tène
3. création d'un cheminement populaire pour marche / course pédestre qui pourrait être un tour de la commune « hors véhicules »
4. création d'un ou plusieurs parcours santé (Vita / Zürich)
5. création de court(s) de beach-volley dans l'enceinte du camping / plage de La Tène
6. réfection du terrain de football d'entraînement

7 Conclusion

La commission s'est efforcée, dans ses propositions à court terme, de faire des suggestions, réalistes financièrement, répondant aux attentes de la population et des sociétés locales.

Une demande de dernière minute d'un habitant de la commune pour la réalisation d'une piscine couverte dans la région, avec financement privé, n'a pas été étudiée par la commission. L'intéressé a été prié de s'adresser directement à l'administration communale.

Il est clair que nos propositions peuvent être revues sur les différents emplacements, mais la commission tient à extraire les voitures de l'ensemble de la zone sportive.

Pour ces raisons, la commission prie votre Autorité de bien vouloir prendre acte du présent rapport et d'entériner sa dissolution.

Veillez agréer, Monsieur le président, Mesdames, Messieurs, l'assurance de notre considération distinguée.

La Tène, le 29 mars 2010.

Pour la commission ad hoc « pour une zone sportive à La Tène »,

Le président,

Pierre-Olivier Maire

Le secrétaire,

Jean-Dominique Roethlisberger